

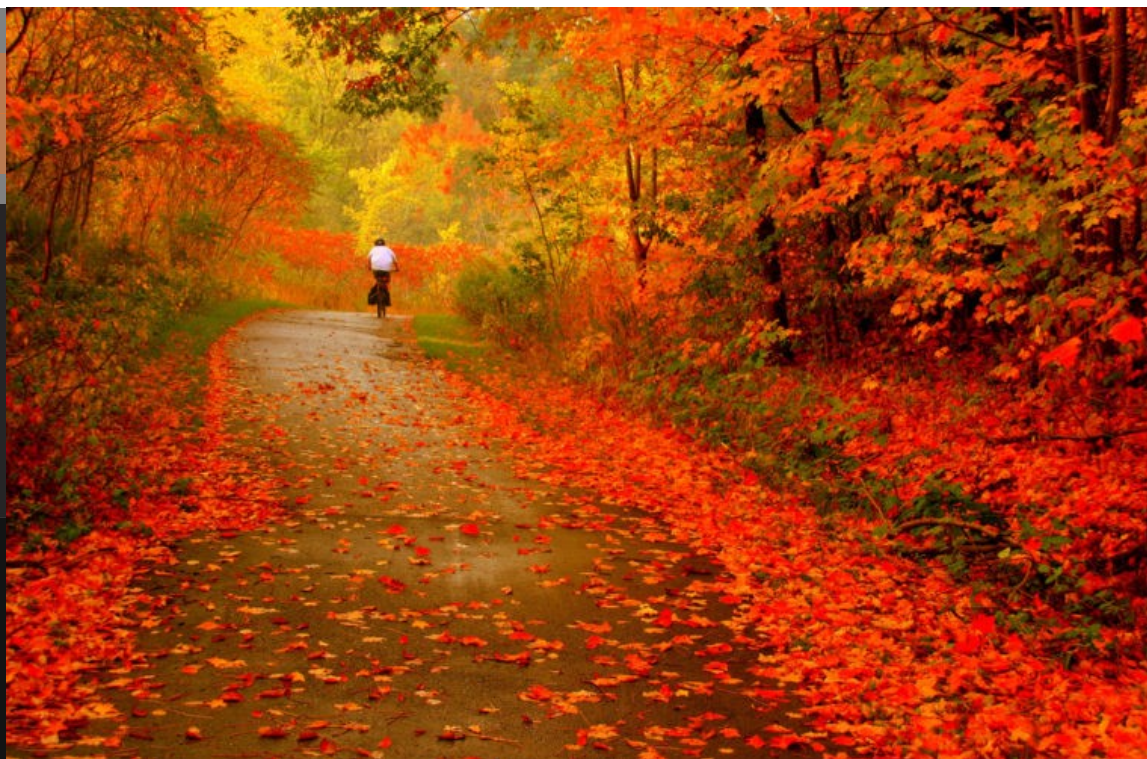
2021
OCTOBRE



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO

L'ÉCHO



**Le Bureau municipal
SERA FERMÉ**

**Le lundi 11 octobre 2021:
Congé de l'Action de grâce**



**Bonne Journée de
l'Action de Grâce**



**Rappel
Emprise de rue**

**Dès le 15 novembre, il sera interdit de
stationner de nuit dans les rues.**

**Halloween
Détails à la
page 12**



À l'intérieur ce mois-ci:

- Séance
- Mot du Maire
- Avis public
- Résultats des Élections 2021
- Avis public—Régie Incendie
- Recrutement pompiers
- Fadoq
- Nouveautés de la bibliothèque
- Halloween
- Et plus !

**Municipalité de Saint-Louis
750, rue St-Joseph
Saint-Louis Québec JoG 1K0
450-788-2631
mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca**

Répertoire téléphonique

Maire :

Stéphane Bernier 788-2956
mairestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Conseillers :

Claude Dalcourt 788-2022
st_louis1@outlook.com
Jean-Claude Drolet 788-2020
st_louis2@outlook.com
Yvon Daigle 788-2635
st_louis3@outlook.com
Robert Charron 514-588-1425
st_louis4@outlook.com
Jean-Pierre Arpin 788-2726
st_louis5@outlook.com
Jacques Mathieu 788-2413
st_louis6@outlook.com



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

09 h 00 à 12 h 00

13 h 30 à 16 h 00

Vendredi : FERMÉ

Urgence :

POMPIERS / POLICE / AMBULANCE

911

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au

450-788-2631

durant les heures d'ouverture.

Contrôle animalier

SPA Drummond

1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe Président

579-489-2696

Aline Méthot Resp. des cartes

788-2926

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard St-Jude

792-3943

Employés et autres services

Directrice générale :

Joscelyne Charbonneau 788-2631
Poste 2001

dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guylaine Lapierre 788-2631
Poste 2002

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspecteur en bâtiment

Darwin Suffrard 788-2631
Poste 2003

inspecteurstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration:

788-2631

Poste 2005

loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable de la bibliothèque :

Claudette Bonin 788-2631

Poste 2008

bibliost-louis@outlook.com

Contremaître aux travaux publics :

Richard Drapeau 779-9388

voiriestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Samuel Bourdon Journalier

Chantal Cloutier

Préposée aux

Espaces verts, parcs et ménage

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.
450-774-3173

Développement économique
450-773-4232



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le lundi 4 octobre 2021, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Robert Charron, Yvon Daigle, Jacques Mathieu, Jean-Claude Drolet et Jean-Pierre Arpin. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Stéphane Bernier, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- D'adopter l'ordre du jour telle que soumise;
- D'adopter la liste des comptes à payer au montant de 118 154.82\$;
- D'accepter l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Coeur S.E.N.C.R.L. tel que présenté et ce, pour l'année 2022;
- D'autoriser Mme Joscelyne Charbonneau, directrice générale à procéder au paiement des semaines de vacances non prises et dues pour les années 2018 et 2019 à la secrétaire-trésorière adjointe;
- D'autoriser l'achat d'un réfrigérateur pour le Bureau municipal au montant maximum de 1 000\$ taxes applicables en sus.;
- D'adopter le budget de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, pour l'exercice financier 2022, tel que soumis;
- D'autoriser Mme Joscelyne Charbonneau, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au paiement du décompte progressif numéro 3, présenté par Pavage Drummond au montant de 5 458.32\$ taxes applicables en sus. Que le paiement se fasse à même l'emprunt temporaire chez Desjardins suite à l'approbation du règlement d'emprunt 533-21 du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH);
- D'adopter le budget de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2022, tel que soumis;
- D'adopter le budget de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, pour l'exercice financier 2022 tel que soumis;
- D'autoriser les dépenses au montant de 250\$ taxes applicables en sus pour l'achat de bonbons qui seront distribués le 31 octobre 2021 de 16h à 20h au Centre récréatif;
- Monsieur Jean-Claude Drolet prend la parole au nom des membres du conseil municipal pour remercier monsieur Stéphane Bernier, pour toutes les années d'implication et de dévouement pour les citoyens de Saint-Louis au sein du Conseil municipal au poste de conseiller et de Maire;
- Monsieur Yvon Daigle remercie également monsieur Claude Dalcourt pour son implication au sein du conseil municipal;
- Levée de la séance.

**Prochaine séance ordinaire
du Conseil municipal
Le mardi 16 novembre 2021 à 20 h**

Avec l'arrivée de l'automne, arrive aussi la fin du mandat du Conseil municipal édition 2017-2021.

Lorsque je me suis impliqué en politique, je voulais faire une différence dans la vie des gens de notre milieu.

Après deux mandats comme conseiller municipal et deux mandats comme Maire de la Municipalité de Saint-Louis, j'ai pris la décision de prendre une pause du monde municipal et de ne pas solliciter un nouveau mandat.

Durant ces 16 dernières années, j'ai eu à cœur à défendre les intérêts des citoyens et à administrer les deniers publics de concert avec les membres du Conseil.

Je tiens à remercier mes collègues Maires et conseillers avec qui, j'ai travaillé en collaboration afin d'avoir une vision à long terme pour la Municipalité de Saint-Louis; offrir d'année en année une fierté, de meilleurs services à notre population et de se faire une beauté pour inciter de nouvelles familles à venir s'installer chez nous.

Je tiens également à vous remercier chers citoyens, pour votre confiance au cours de ces années.

Un merci sincère à toute l'équipe municipale passée et présente pour leur dévouement et leur lien d'appartenance à la Municipalité.

Je remercie ma conjointe Nancy pour sa patience et pour sa compréhension durant toutes ces années.

Suite aux résultats des mises en candidatures pour les élections municipales, félicitations à Monsieur Yvon Daigle pour sa nomination au poste de Maire pour la Municipalité.

Félicitations à Messieurs Jean Sioui, Jean-Claude Drolet, Patrice Forcier, Robert Charron, Jean-Pierre Arpin et Jacques Mathieu pour leurs nominations au poste de conseillers municipaux. Je vous souhaite un mandat d'écoute, de pro actions et de nouveaux défis dans la continuité de l'évolution de notre chez nous.

Fièrement Saint-Louisien!



Stéphane Bernier
Maire



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE Numéro 2021-02

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 16 novembre 2021, à 20 h, en la salle du Conseil, au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Demande touchant le lot 6 468 661 sis au 52, rue du Boisé.

L'objet de cette demande est le suivant :

- Permettre la construction d'un bâtiment principal dont le garage principal privé est déjà existant. Le bâtiment serait implanté à une distance de +ou- 2,70 mètres du garage ayant une distance moindre de l'article 14.5.2 du règlement d'urbanisme numéro 389-06 de Saint-Louis, qui est de 3 mètres.
- D'autoriser sur le lot 6 468 661 une dérogation mineure de +ou- 0.30 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure par écrit en transmettant un courriel à l'adresse suivante : dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca, par la poste au 750, rue Saint-Joseph, Saint-Louis (Québec) J0G 1K0 ou en déposant dans la boîte murale extérieure au Bureau municipal au plus tard le 16 novembre 2021 à 12 h.

Donné à Saint-Louis, ce 1^{er} jour du mois d'octobre 2021.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Saint-Louis, le 1^{er} octobre 2021

À la suite de la fin de la période de mise en candidature le 1^{er} octobre 2021 à 16 h 30 pour le scrutin du 11 novembre 2021 voici les résultats :

Poste de maire(sse)

Yvon Daigle	(Sortant(e) d'un autre poste)	Élu(e) sans opposition
-------------	-------------------------------	------------------------

Poste de conseiller(-ère) poste #1

Jean Sioui		Élu(e) sans opposition
------------	--	------------------------

Poste de conseiller(-ère) poste #2

Jean-Claude Drolet	(Sortant(e) de ce poste)	Élu(e) sans opposition
--------------------	--------------------------	------------------------

Poste de conseiller(-ère) poste #3

Patrice Forcier		Élu(e) sans opposition
-----------------	--	------------------------

Poste de conseiller(-ère) poste #4

Robert Charron	(Sortant(e) de ce poste)	Élu(e) sans opposition
----------------	--------------------------	------------------------

Poste de conseiller(-ère) poste #5

Jean-Pierre Arpin	(Sortant(e) de ce poste)	Élu(e) sans opposition
-------------------	--------------------------	------------------------

Poste de conseiller(-ère) poste #6

Jacques Mathieu	(Sortant(e) de ce poste)	Élu(e) sans opposition
-----------------	--------------------------	------------------------

Joscelyne Charbonneau
Présidente d'élection
450-788-2631, poste 2001

Avis Public— Dénégement



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
LOUIS-AIMÉ-MASSUE
790, rue Saint-Pierre
Massueville (Québec) J0G 1K0
Tél.: 450 788-2152 - 450 788-2631

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA RÉGIE :
SAINT-LOUIS, SAINT-AIMÉ, MASSUEVILLE

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, QUE :

La Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue demande des soumissions pour :

- **dénégement seulement**
- **déglacage seulement ET**
- **dénégement et déglacage**

de l'entrée de la caserne située au 790, rue Saint-Pierre à Massueville. Les soumissions devront comprendre des prix pour les trois prochaines années, soit les saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 et devront parvenir à la directrice générale et secrétaire-trésorière au plus tard le 18 octobre 2021 à 16H00 pour être ouvertes à 19H30 le même jour, lors de la séance ordinaire du conseil de la Régie.

Les soumissionnaires devront faire parvenir leur soumission à l'adresse suivante :

Régie intermunicipale de protection Incendie
Louis-Aimé-Massue
A/S Mme Guylaine Lapierre
750, rue St-Joseph
Saint-Louis, Qc J0G 1K0

La Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Louis, ce 21 septembre 2021.


Guylaine Lapierre
directrice générale et secrétaire-trésorière

Petit rappel—Visites de prévention 2021



Bonjour à tous,

La Régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue souhaite vous rappeler que si vous avez reçu la visite des pompiers dans les derniers mois, il est important de retourner l'accroche porte qui vous a été laissé ou remis soit par la poste à l'adresse au dos de celui-ci ou directement dans la boîte au lettre noire en façade de la caserne au 790, rue St-Pierre à Massueville. Il est très important de nous retourner celui-ci afin de clore les dossiers prévention 2021.

Merci de votre collaboration!

DEVENEZ



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
LOUIS-AIMÉ-MASSUE
750, rue Saint-Joseph
Massueville (Québec) J6G 1K0
Tél.: 450 788-6182 • 450 788-2631

POMPIER!

**La Régie intermunicipale de protection incendie
Louis-Aimé-Massue**

est à la recherche de candidat pour occuper le poste de pompier à temps partiel

Être pompier à la Régie intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue, c'est veiller à la sécurité du public en intervenant sur des incendies, des accidents ou autres situations d'urgence, effectuer de la prévention, participer activement à de la formation continue, effectuer de l'entraide aux municipalités voisines et plus. C'est aussi faire partie d'une équipe qui a à cœur la sécurité des citoyens et le bien-être de ses pompiers.

Conciliation avec vos occupations : le poste de pompier à temps partiel est conciliable avec votre emploi régulier à temps plein et vos occupations quotidiennes.

Nous nous occupons de votre formation! Après votre embauche, vous débuterez votre formation « Pompier 1 » accréditée par l'École Nationale des Pompiers du Québec. Ce cours est planifié selon un horaire à temps partiel et est payé au taux horaire en vigueur. Suite à cette formation, vous serez apte à intervenir comme pompier sur toute situation d'urgence survenant sur le territoire de la Régie ainsi que des municipalités voisines.

**Poste temps partiel rémunéré
Conciliable avec votre emploi et famille
Formation payée
Aucune expérience requise**

Exigences pour devenir pompier à la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue

Vous devez être disponible pour les appels d'urgence, pour la prévention, pour la formation continue, pour les inspections et pour les pratiques.

Comment appliquer...

Si vous désirez appliquer pour devenir pompier à temps partiel pour la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, vous devez habiter sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis, de Saint-Aimé ou de Massueville et vous devez faire parvenir votre curriculum vitae ou une lettre d'intérêt avec vos coordonnées complètes à Guylaine Lapierre directrice générale, au bureau de la Régie situé à l'adresse suivante :

Régie intermunicipale de protection incendie
Louis-Aimé-Massue
750, rue St-Joseph
Saint-Louis (Québec)
J6G 1K0

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !

Hugo Robidoux, directeur incendie.

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



**Semaine de la prévention
des incendies**

3 au 9 octobre 2021

**Votre
gouvernement**

Québec



**Ensemble en
Montérégie**



Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Darwin Suffrard est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec lui au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Contremaitre aux travaux publics

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre contremaitre aux travaux publics, M. Richard Drapeau au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc



AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables.

En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps,

SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec



Calendrier des collectes et des activités

OCTOBRE							NOVEMBRE						
[D]	L	M	M	J	V	S	[D]	L	M	M	J	V	S
					1	2		1	2	^D 3	^O 4	5	6
3	4	5	^D 6	^O 7	8	9	7	8	9	^R 10	^O 11	12	13
10	11	12	^R 13	^O 14	15	16	14	15	16	^D 17	^O 18	19	20
17	18	19	^D 20	^O 21	22	23	21	22	23	^R 24	^O 25	26	27
²⁴ 31	25	26	^R 27	^O 28	29	30	28	29	30				

● Déchet ● Recyclable ● Organique ● Férié, collecte reportée
○ Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos) ○ Collecte des gros rebuts
 Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

FADOQ

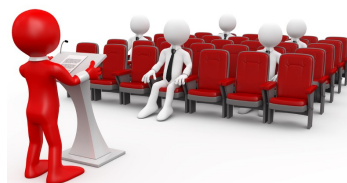


FADOQ St-Louis

Assemblée générale annuelle

Le 12 octobre 2021
 à 10:30
 Centre récréatif de St-Louis
 100, rue Messier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Bienvenue aux membres !



Nous sommes heureux de vous annoncer le retour des activités à compter de

Mardi 5 octobre 2021
 pour les cartes, bingo et la pétanque.

Bienvenue à tous !



NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir les nouveautés de votre bibliothèque:

Roman:

- Couple en thérapie (Geneviève Cloutier)
- Plume et pinceaux (Micheline Duff)
- Veuve de chasse -Laurence (Marie-Millie Dessureault)
- Hors-piste (Allie Reynolds)

POLICIER :

Verglas -Thriller- (Normand Lester)

ADO:

- Un été au zoo (Chantale D'Amours)
- La saga Grisha (v.1, v.2 et v.3) (Leigh Bardugo)

BIOGRAPHIE, CUISINE ET ANIMAU :

- Au rythme de mes amours (Jean-Marc Généreux)
- Souper rapides (Geneviève O'Gleman)
- Les animaux du Québec -72 animaux sauvages (Jérôme Carrier)

BD :

- Le Club des Baby-Sitters (v.1) (Raina Telgemeier)
- Les Sansoucy (v.2) (Yvan Demuy)
- Astérix le Gaulois (v.1) (Uderzo)

Jeunesse :

- Mon encyclopetit des animaux (Claire Chabot)
- Robot -Rencontrez les machines du futur (Laura Buller)



**La bibliothèque
est ouverte
le mardi,
de 10h30 à 12h00
et 18h30 à 20h00**



(P.S.) Nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressés; venez me rencontrer ou appelez-moi à la bibliothèque.



Impression de Passeport vaccinal

Passeport vaccinal en vigueur dès le 1^{er} septembre 2021

La Municipalité de Saint-Louis offre depuis le 31 août 2021, un service gratuit afin d'aider ses citoyens qui sont moins à l'aise avec la technologie ou qui n'ont pas de téléphone intelligent, à se procurer leur passeport vaccinal.

- Vous devez vous présenter à la Municipalité de Saint-Louis, au 750, rue St-Joseph entre 9 h et 12 h et 13 h et 16 h. Port du couvre-visage obligatoire.

Avoir en main votre carte d'assurance maladie avec photo et votre preuve de vaccination, obtenue lors du deuxième vaccin ou la date de votre premier vaccin.

L'équipe municipale sera sur place pour vous aider à imprimer votre passeport vaccinal en format papier gratuitement.

Pour toute question, veuillez communiquer avec nous au 450 788-2631





Dimanche, 31 octobre 2021

De 16h00 à 20h00

Les monstres vont débarquer !!! Allez les affronter sur le pas de votre porte, et les repousser à coups de bonbons et de sucreries.... ***La soirée d'Halloween va être mémorable !***

Les enfants déguisés sont invités à venir parcourir le

« *Labyrinthe d'Halloween* »

En famille ou entre amis pour recevoir leur sac de friandises.
au centre récréatif de Saint-Louis
Entre 16h00 et 20h00

C'est un rendez-vous !

Joyeuse Halloween !

Les pompiers seront présents au coin de la rue Principale et St-Joseph.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DM-21-031

Sainte-Victoire-de-Sorel

Fermeture complète du pont situé sur le rang Prescott, au-dessus de la Petite rivière Bellevue

Châteauguay, le 26 août 2021. – Le ministère des Transports informe les usagers de la route que des travaux de reconstruction du pont situé sur le rang Prescott, au-dessus de la Petite rivière Bellevue, à Sainte-Victoire-de-Sorel, se dérouleront à compter du 30 août prochain jusqu'à la fin du mois de décembre.

Ces interventions occasionneront la fermeture complète de la structure. Pendant cette période, les usagers devront circuler via le rang Saint-Pierre, le rang Fleury, le rang du Ruisseau Sud, le chemin du Ruisseau, le rang du Ruisseau Nord et le rang de la Basse afin de rejoindre le rang Prescott.

Le Ministère remercie les usagers de la route et ses partenaires pour leur compréhension et leur collaboration dans le cadre de ces travaux, lesquels sont nécessaires afin d'assurer la pérennité de cette structure.

Ces derniers peuvent être modifiés en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques. Afin de connaître les entraves en cours, consultez [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements.

Pour la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs, toutes les mesures sanitaires nécessaires sont déployées sur ce chantier.

Ce projet est inscrit à la [liste des investissements routiers et maritimes 2021-2023 de la région de la Montérégie](#).

Suivez-nous sur [Twitter](#), sur [Facebook](#) et sur [Instagram](#).

– 30 –

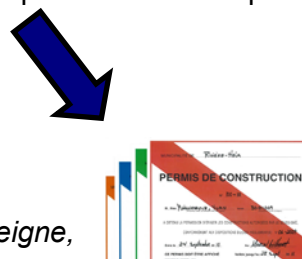
Pour information : Direction des communications
Ministère des Transports
Marie-Michelle Pilon, conseillère en communication
Tél. : 450 698-3400
Courriel : dm@transports.gouv.qc.ca
Ligne médias : 514 873-5600

Construction, renovation, installation de piscine ou de clôture, démolition, réfection...

Avez-vous votre **Permis** ou **Certificat d'autorisation** ?

Avant d'entreprendre des travaux de construction, d'agrandissement, de construction, de modification ou d'installation, vous devez préalablement faire une demande de permis auprès de la municipalité. D'autres interventions nécessitent également un certificat d'autorisation tel que :

- Urbaniste
- L'installation d'une piscine
- Les travaux de rénovations ou de réparations d'un bâtiment
- La construction, l'installation ou la modification d'une affiche, d'une enseigne,
- L'installation d'une clôture, muret,
- Voirie
- La réfection de ponceau,
- La réalisation de travaux sur les rives et le littoral, cours d'eau
- Creusage de fossés (de voirie)



Quel que soit votre projet, renseignez-vous pour vous assurer que celui-ci est conforme à la réglementation en vigueur afin d'obtenir les documents nécessaires.

Pour plus d'informations, ou pour obtenir des précisions concernant des travaux spécifiques que vous souhaitez réaliser, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en urbanisme (poste 2003) ou en voirie (poste 2004) au 450 788-2631

RAPPEL : Abri d'auto

ABRI D'AUTO

Selon la réglementation municipale en vigueur, il est permis d'installer un abri d'auto temporaire pour l'hiver (genre Tempo) à compter du 15 octobre de chaque année.

Cependant, cet abri doit être enlevé pour la saison estivale, au plus tard le 15 mai.

Cette même réglementation s'applique sur tout le territoire de la Municipalité.

Merci de votre collaboration !



RAPPEL : PROPRIÉTAIRE de CHIEN

Prière de ramasser les matières fécales de vos animaux lors des promenades.





Depuis mon entrée en poste, j'ai rencontré quelques citoyens qui avaient pour objectif de créer leur entreprise ou de devenir leur propre patron. L'entrepreneuriat est valorisé au Québec de multiples façons ; pensons notamment à l'émission Dans l'œil du dragon ou aux programmes d'aide gouvernementaux offerts aux entrepreneurs par le biais de différents organismes.

Avant de se lancer en affaires, il est important, dans un premier temps, de prendre un moment de réflexion pour identifier ce qui nous caractérise en tant que futur entrepreneur. Plusieurs compétences et aptitudes sont essentielles à détenir ou à développer afin de voir son projet entrepreneurial naître et avoir du succès. La persévérance et la capacité d'adaptation sont très certainement des qualités à démontrer lorsque notre plan ne fonctionne pas comme prévu. La détermination et la disponibilité sont également prioritaires afin que le projet devienne viable.

Des outils et des formations peuvent vous aider à développer ces compétences afin de devenir un entrepreneur qui a le vent dans les voiles. Au niveau professionnel, on trouve l'attestation d'études professionnelle (ASP) en lancement d'une entreprise. Au niveau collégial, on compte des attestations d'études collégiales (AEC) ainsi que des diplômes d'études collégiales (DEC) dans le domaine de la gestion de commerce et en administration. Ultimement, on peut également envisager des études universitaires, notamment à la maîtrise en administration, souvent nommée en anglais *MBA (Master of Business Administration)*.

Le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) guide les personnes qui souhaitent s'investir dans de nouveaux défis professionnels, incluant un projet entrepreneurial. Grâce à des partenariats établis avec les organismes sociaux et gouvernementaux, nous pouvons diriger et accompagner le client vers le programme ou l'organisme qui correspond à son besoin. Communiquez avec nous ; les services sont gratuits pour tous partout dans la MRC des Maskoutains.

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



SARCA



Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec





LES CUISINES COLLECTIVES

SONT DE RETOUR!

Apprenez à cuisiner des plats équilibrés et variés en apprenant des techniques de cuisine.

-  1 fois par mois à compter de septembre
-  Dans votre centre de loisirs près de chez vous
-  15\$ par cuisine








Table de concertation en sécurité alimentaire



Inscrivez-vous en ligne au www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/nos-cuisines/
par courriel au c.vanier@lamoissonmaskoutaine.qc.ca, ou par téléphone au 450-261-1110



7 au 11 octobre

VIVEZ LA MAGIE DES SENTIERS LUMINEUX AU PARC LES SALINES

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 30 septembre 2021 – Les citoyens sont invités à venir se balader dans les sentiers lumineux aménagés au parc Les Salines du jeudi 7 octobre au lundi 11 octobre de 15 h à 22 h. Petits et grands pourront circuler à travers les huit zones lumineuses sur une distance de 1,4 km.

C'est l'occasion de venir admirer les couleurs d'automne au parc avec une touche de magie lumineuse. Le samedi et dimanche, à compter de 15 h, les visiteurs pourront acheter un café ou un chocolat chaud à savourer devant les foyers extérieurs.



Thématique

Une légende indique que le nom « Les Salines » proviendrait des nombreuses petites fées protectrices du parc qui émergent des sources d'eaux salées. Au coucher du soleil, les fées Salines protègent le parc.

Cet automne, elles vous invitent, le temps de cinq soirées, à venir vous balader à travers leur univers magique et de lumière.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8304



805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6 • 450 774-3141 • admin@mrcmaskoutains.qc.ca

APPEL DE CANDIDATURES

POSTES VACANTS AU SEIN DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Politique de la famille et de développement social

La MRC des Maskoutains est présentement à la recherche de trois citoyens intéressés à siéger au comité de développement social de la MRC des Maskoutains, sur les trois postes suivants :

- Un représentant civil résidant en milieu rural;
- Un représentant résidant dans la ville de Saint-Hyacinthe;
- Un représentant issu de l'immigration résidant sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

Le comité de développement social est un groupe de travail de 15 personnes composé d'élus municipaux et de représentants de différents milieux ayant comme mission d'accroître la concertation entre les organisations et soutenir les initiatives qui contribuent au développement social de la région.

Ce comité consultatif a pour mandat d'identifier des enjeux en développement social, d'établir un plan d'action pour ces enjeux et de voir à sa mise en œuvre, le tout en lien avec la Politique de la famille et de développement social de la MRC des Maskoutains. Il a également pour mandat de faire les recommandations qu'il juge appropriées sur les questions qu'il a étudiées au conseil de la MRC des Maskoutains.

Ce comité tient environ six rencontres annuellement de jour, selon son besoin, au siège social de la MRC des Maskoutains. Les mandats débiteront en janvier 2022 pour une durée de deux ans.

Si vous n'êtes pas un élu et que vous résidez sur le territoire de la MRC des Maskoutains, que vous possédez une sensibilité pour le développement social, êtes capable de faire preuve d'objectivité et êtes en mesure de travailler en concertation et d'apporter au comité une présence significative pour votre milieu, nous vous invitons à soumettre votre candidature en nous transmettant votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre expliquant votre motivation à siéger au comité de développement social, au plus tard le 1^{er} décembre 2021, à 12 h, à l'adresse suivante : MRC des Maskoutains, Comité de développement social, à l'attention de M^{re} Magali Loisel, greffière, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5C6 ou, par courriel, à info@mrcmaskoutains.qc.ca.

Si vous désirez obtenir plus d'information à ce sujet, vous pouvez communiquer avec madame Élyse Simard, chargée de projet à la famille de la MRC des Maskoutains, en composant le 450 774-3160 ou par courriel, à esimard@mrcmaskoutains.qc.ca.

La MRC des Maskoutains ne s'engage pas à accepter l'une ou l'autre des candidatures reçues.

La greffière,

M^{re} Magali Loisel, avocate



Lauréate du Prix Elsie-Gibbons

La MRC des Maskoutains félicite madame Francine Morin!

Saint-Hyacinthe, le 1^{er} octobre 2021 – Les membres du conseil et le personnel de la MRC des Maskoutains ont été heureux d'apprendre que madame Francine Morin, préfet de la MRC depuis 2005, a obtenu le Prix Elsie-Gibbons lors du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités hier soir, à Québec.

« C'est formidable et tellement mérité, s'est exclamé le directeur général de la MRC, monsieur André Charron, qui était sur place lors du dévoilement. Madame Morin a mené une brillante carrière politique et sans l'ombre d'un doute, elle a influencé positivement de nombreuses femmes à emboîter le pas », a-t-il poursuivi.

Rappelons que ce Prix a été nommé en l'honneur de madame Elsie Gibbons, première mairesse de l'histoire du Québec. Son engagement a contribué à ouvrir la voie aux femmes qui s'engagent aujourd'hui en politique municipale.

Pour sa part, comme un long fleuve tranquille, sans éclats, mais avec une grande détermination et une véritable passion pour « sa » région, madame Morin a incité d'autres femmes à s'impliquer si bien qu'aujourd'hui, le conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville est paritaire avec ses trois conseillers et trois conseillères. Elle y a siégé pendant 8 ans comme conseillère et 26, à titre de maire.

À l'aube d'une retraite bien méritée, la MRC se réjouit de voir sa carrière politique couronnée d'une aussi belle manière.

« Merci madame Morin pour votre implication et votre dévouement et toutes nos félicitations pour ce prestigieux prix », a conclu monsieur Charron.

La MRC souligne la Journée internationale des personnes âgées

Saint-Hyacinthe, le 1^{er} octobre 2021 – À l'occasion du 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées, la MRC des Maskoutains souhaite présenter aux citoyens et citoyennes de la région les membres du comité de pilotage de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), entamée récemment. Ce sont eux qui assureront la mise à jour de la Politique régionale des aînés de la MRC et du plan d'action qui en découle.

Ce comité est composé de deux élus municipaux, André Lefebvre, maire de Sainte-Madeleine et président de la commission permanente de la famille (CPF) et Alain Jobin, maire de Saint-Barnabé-Sud et président du comité de développement social. Il compte aussi plusieurs représentants d'organisations du milieu soit Micheline Martel, de l'administration de la MRC, Jocelyn Robert, représentant du CISSS, Josianne Daigle du CIJM, responsable du projet prévention criminalité pour les aînés (IMAGES), Lucie Gravel représentant le milieu aîné et deux représentants citoyens aînés, urbain et rural, Sylvie Carboneau et Robert Perreault. Ils seront soutenus par Élyse Simard, chargée de projet à la famille.

Conscients des enjeux liés au vieillissement de la population, la MRC veut poursuivre la réflexion et les actions entamées lors de la première démarche, entreprise en 2013. Il est important de connaître et surtout de reconnaître les besoins des aînés. Pour cela, elle procédera à des consultations auprès des aînés, de la population et de tous les partenaires impliqués de l'ensemble du territoire couvrant les 17 municipalités.

Pour réussir, il faudra travailler collectivement à trouver des solutions adaptées aux réalités des aînés et aux moyens dont dispose le milieu.

Pour obtenir des informations à propos de la démarche MADA de la MRC, vous pouvez contacter Élyse Simard au 450 774-3160 ou par courriel à esimard@mrcmaskoutains.qc.ca.

--

Les Virées gourmandes

Les boîtes « Virées gourmandes de la Montérégie » sont de retour!

Rougemont, le 29 septembre 2021 – Les résidents de la Montérégie qui souhaitent goûter de délicieux produits gourmands et soutenir les entreprises agroalimentaires locales pourront à nouveau commander leur boîte « Virées gourmandes de la Montérégie ». Voilà une excellente façon pour les foodies de la région de démontrer une fierté régionale et un soutien aux producteurs et transformateurs locaux, en plus de découvrir et redécouvrir de nouveaux produits de la région, dans le confort de leur domicile. Fière du succès de la première édition de ses boîtes découvertes, *La Montérégie, le garde-manger du Québec* propose à nouveau un concept qui met en valeur, au fil des saisons, toute la richesse du terroir de la Montérégie.

Quatre boîtes « découvertes » seront offertes en octobre, décembre, février et mars auprès des consommateurs qui pourront facilement en faire l'achat en ligne via la plateforme sécurisée vireesgourmandes.ca. Chaque boîte sera disponible au coût de 115 \$ + taxes et il faudra faire vite, car les quantités sont limitées et les boîtes s'envolent rapidement! La meilleure façon d'être informé de la mise en vente des boîtes est de [s'abonner à l'infolettre](#) puisqu'un envoi spécial sera transmis aux abonnés de l'infolettre quelques jours avant pour annoncer en primeur la mise en vente des boîtes.

Chaque boîte contiendra un assortiment thématique de 9-12 produits régionaux (incluant au moins un produit alcoolisé) pour permettre aux consommateurs de vivre des expériences culinaires et d'aller à la rencontre des producteurs et transformateurs de la région qui partageront leur savoir-faire à travers les boîtes thématiques. En plus des délicieux produits, un mini-magazine et divers contenus exclusifs seront inclus dans les boîtes. Des recettes, des capsules vidéo ainsi que des trucs et astuces du réputé chef Pasquale Vari accompagneront la dégustation de produits variés et complémentaires.

Voici les points de cueillette où il est possible de récupérer sa boîte « Virées gourmandes » :

- Les Coteaux – Marché Écologique de Les Coteaux
- Marieville – Jardin Émergent
- Saint-Basile-le-Grand – Olive & Balsâm
- Saint-Hyacinthe – Brasseurs du Monde
- Saint-Lambert – L'Échoppe des fromages
- Vaudreuil-Dorion – Sous les oliviers

Les dates de cueillettes seront les suivantes :

- Jeudi 28 octobre 2021
- Jeudi 16 décembre 2021
- Jeudi 10 février 2022
- Jeudi 24 mars 2022

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires ainsi que par les partenaires suivants : MRC des Maskoutains, MRC de Rouville, MRC de la Vallée-du-Richelieu et DEV Vaudreuil-Soulanges.

À propos de la campagne régionale « *La Montérégie, le Garde-Manger du Québec* »

Surnommée à juste titre de « garde-manger du Québec », la Montérégie est reconnue pour son importante offre et la grande diversité des entreprises agroalimentaires du territoire. La campagne promotionnelle a été mise sur pied en 2013 dans le but de sensibiliser les consommateurs à l'importance de l'achat local. La plateforme web, le blogue et l'utilisation dynamique des réseaux sociaux permettent de mettre en valeur les entreprises agroalimentaires de la Montérégie. L'achat local, l'achat de proximité, la consommation d'aliments et de produits régionaux de qualité permettent d'encourager le savoir-faire des gens d'ici.

SOURCE :

La Montérégie, le Garde-Manger du Québec
Dominique Blondin
450 446-2880 poste 2708
dblondin@expansionpme.org

- 30 -

Bourse agricole : C'est le temps de soumettre vos candidatures!

La MRC, la Fondation Agria et tous les partenaires de la Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe invitent les jeunes entrepreneurs du territoire de la MRC à soumettre leur candidature et courir la chance d'obtenir une bourse de 10 000 \$. La date limite pour transmettre un dossier est le 5 novembre, avant midi.

Ce soutien financier vise à reconnaître les efforts des jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans. Ils doivent être propriétaires ou en voie de le devenir, en partie ou en totalité, d'une entreprise agricole située sur le territoire de la MRC des Maskoutains, être membres de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), détenir une formation répondant aux critères de la Financière agricole du Québec et avoir au moins un an d'expérience en agriculture.



Crédit : © MRC des Maskoutains / François Larivière
Plusieurs partenaires financiers de la Bourse agricole ont pu assister à la conférence de presse : Éric Thibodeau de la SADC Saint-Hyacinthe/Acton, Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains, Jeanne Pouliot, de Financement agricole Canada, Isabelle Duquette, du Réseau Agriconseils Montérégie, Valérie Lemaire-Jodoin, de La Coop Comax, David Messier, de la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, Thomas Grenon, de Desjardins Entreprises, Steve Carrière, commissaire au développement agricole et agroalimentaire, Serge Lefebvre, de la Fondation Agria et Jean Dumont, représentant des syndicats Maskoutains Nord-Est et Vallée maskoutaine de l'UPA. La députée Chantal Soucy, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Promutuel Assurance Bagot et Agrocentre Saint-Hyacinthe sont également de précieux partenaires de la Bourse.

Pour participer, il faut soumettre un formulaire d'inscription disponible à la MRC ou sur son site Internet au mrcmaskoutains.qc.ca. Le formulaire doit être accompagné d'un plan d'affaires ou d'une description complète du projet justifiant un besoin d'accompagnement, d'une photo et d'une lettre de motivation expliquant les particularités du projet.

Pour des informations supplémentaires, contactez Steve Carrière au 450 774-9000, poste 1250.

Cohabitation harmonieuse en zone agricole : le partage de la route

Partout, les routes sont de plus en plus sollicitées et demandent à chaque usager de les partager, que l'on soit automobiliste, conducteur de machinerie lourde ou cycliste. La MRC et tous les partenaires de « Notre campagne, un milieu de vie à partager » souhaitent informer la population sur l'importance du partage de la route en milieu agricole.

Le partage représente un défi quand le véhicule devant nous ou qui nous croise est un tracteur imposant, souvent très large et qui se déplace lentement, la vitesse maximale pour les véhicules agricoles avec une machinerie étant de 40 km/h. Autorisés à circuler sur les routes, il leur est interdit de circuler dans l'accotement.



Comment dépasser une machine agricole

Le Code de la sécurité routière permet le dépassement d'une machinerie agricole en empiétant sur une ligne continue, simple ou double, uniquement si cette manœuvre de dépassement est sans danger pour soi et pour les autres usagers. Pour le faire en toute sécurité, il faut s'assurer que la voie est libre sur une distance suffisante avant d'amorcer la manœuvre et que le conducteur du tracteur ne s'apprête pas à tourner à gauche, par exemple pour s'engager dans un champ. Conserver une distance sécuritaire avec le véhicule agricole, avant et après le dépassement, est également un bon comportement à adopter, tout comme ralentir à l'approche d'une ferme ou d'une entrée de champ cultivé.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001 ou dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou  MRC des Maskoutains pour tous les détails.



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Changez pour Cooptel... **en un claquement de doigts!**

Un changement de services facile où l'on s'occupe de tout...
et vous conservez votre numéro de téléphone!



Photo de Freepix

NOUVEAUTÉS

Suite à la demande de plusieurs membres, nous avons ajouté les chaînes suivantes à notre liste :



Bientôt disponible!



Bientôt disponible!



Bientôt disponible!



Cooptel  Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

